

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 27 JUIN 2023

OBJET	N° DELIBERATION
DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU CCAS POUR SIEGER AU GCSMS CECLERMONT ACTION SOCIALE	Del-2023-068
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 - ESAT SECTION COMMERCIALE – TRANSMISSION COMPLEMENTAIRE	Del-2023-069
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 - ENTREPRISE ADAPTEE TRANSMISSION COMPLEMENTAIRE	Del-2023-070
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 – CHRS TRANSMISSION COMPLEMENTAIRE	Del-2023-071
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 – LHSS TRANSMISSION COMPLEMENTAIRE	Del-2023-072
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 - MASP-MJPM TRANSMISSION COMPLEMENTAIRE	Del-2023-073
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 – SAAD TRANSMISSION COMPLEMENTAIRE	Del-2023-074
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 – SSIAD TRANSMISSION COMPLEMENTAIRE	Del-2023-075
BUDGET 2023 - CHRS: BUDGET ALLOUE PAR LA DDETS	Del-2023-076
DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS - DIVERS BUDGETS	Del-2023-077
REMBOURSEMENT DE DEPENSES A UNE AGENTE	Del-2023-078
REMBOURSEMENT D'UN AGENT SUITE A UN ACCIDENT AVEC SON VEHICULE PERSONNEL - 23/04/2023	Del-2023-079
REVISION DE LA BASE DE CALCUL DE L'APL AU 1ER JUILLET 2023	Del-2023-080

SIGNATURE D'UN MARCHÉ PUBLIC POUR LE LAVAGE DES VÊTEMENTS DE TRAVAIL DES AGENTS DE LA D.E.P.P. ET DE LA D.C.E. DE CLERMONT AUVERGNE METROPOLE	Del-2023-081
DON DE TROUSSES DE TOILETTES AU CCAS PAR UNE ENTREPRISE PRIVÉE	Del-2023-082
MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATION DU CADRE D'EMPLOIS	Del-2023-083
AUTORISATION DE REMISAGE A DOMICILE DES VEHICULES DE SERVICE	Del-2023-084
REVISION DES REGLEMENTS INTERIEURS DES CONSEILS DE LA VIE SOCIALE DES ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES AGEES	Del-2023-085
CONVENTION ENTRE LE CCAS ET LE SMTC	Del-2023-086
AIDES FACULTATIVES : DISPOSITIF DES AIDES FINANCIERES	Del-2023-087
DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE AU VICE-PRESIDENT PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN APPLICATION DE L'ARTICLE R123-21 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES - AIDES FACULTATIVES - AVRIL - MAI 2023	Del-2023-088

BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS BUDGETAIRES VALANT ACCUSE DE RECEPTION

CCAS DE CLERMONT-FERRAND

08 AOUT 2023

Collectivité :

date d'envoi :

NATURE DES DOCUMENTS	ENTREPRISE ADAPTEE	ESAT COMMERCIAL	SSIAD/ESA	CHRS	SAAD	MJPM	LHSS
COMPTE ADMINISTRATIF							
Délibération d'approbation du Compte Administratif							
Délibération d'affectation des résultats							
Délibération agrégée des comptes administratifs							
BUDGET PREVISIONNEL							
Délibération d'approbation du Budget prévisionnel							
BUDGET SUPPLEMENTAIRE							
Délibération d'approbation du Budget supplémentaire	X	X	X	X	X	X	X
DATE DE RECEPTION EN SOUS-PREFECTURE (cadre réservé aux services)							

Cachet du CCAS et signature du Président :



Cachet de réception Préfecture du Puy-de-Dôme
Préfecture

/ 8 AOUT 2023

Bureau du Courrier

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 14

Excusé(s) : 1

Pouvoir(s) : 0

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

- 8 AOUT 2023

Délibération comportant
2 page(s), 0 annexe(s)

Le vingt-sept juin deux mille vingt-trois à 18 h 00, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Monsieur Olivier BIANCHI, Le Président**

Les membres présents en séance :

Olivier BIANCHI, Sylviane TARDIEU, Dominique BRIAT, Pierre MIQUEL, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Lucas PEYRE, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND, Jean-Luc MORNAND, Françoise STRUSS, Catherine MABRUT, Daniel RODRIGUES.

Le ou les membres excusé(s) sans pouvoir :

Nicaise JOSEPH

Secrétaire de séance : David CLAUDE, Directeur

Budget supplémentaire 2023 - ESAT Section Commerciale

Rapporteur : Monsieur le Président

Les propositions pour le budget supplémentaire 2023 de l'établissement et service d'aide par le Travail (ESAT) – section commerciale - s'établissent aux montants suivants :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement		
Nouvelles propositions		267 160,77
Solde antérieur repris		3 238 577,32
Excédent prévisionnel d'investissement	3 454 330,61	
Restes à réaliser 2022	51 407,48	
Emprunt		
Total section d'investissement	3 505 738,09	3 505 738,09
Section d'exploitation		
Nouvelles propositions		
Solde antérieur repris		
Total section d'exploitation	0,00	0,00

Le compte administratif 2022, adopté lors de la séance du 14 avril dernier, a fait ressortir un solde d'investissement positif de 3 238 577.32 €.

La somme de 267 160.77 € en recettes d'investissement correspond à l'excédent affecté en investissement lors du compte administratif 2022 proposé lors de la réunion du Conseil d'Administration du 14 avril 2023.

De plus, afin de respecter la règle de l'équilibre budgétaire conformément à l'article R314-15 du Code de l'action sociale et des familles, la somme de 3 454 330.61 € est inscrite en dépenses d'investissement - compte 003 - à titre d'excédent prévisionnel d'investissement.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter les propositions de budget supplémentaire 2023 de l'ESAT- section commerciale - présentées ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Président de séance



Olivier BIANCHI

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 14

Excusé(s) : 1

Pouvoir(s) : 0

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

- 8 AOUT 2023

Délibération comportant
2 page(s), 0 annexe(s)

Le vingt-sept juin deux mille vingt-trois à 18 h 00, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Monsieur Olivier BIANCHI, Président**

Les membres présents en séance :

Olivier BIANCHI, Sylviane TARDIEU, Dominique BRIAT, Pierre MIQUEL, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Lucas PEYRE, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND, Jean-Luc MORNAND, Françoise STRUSS, Catherine MABRUT, Daniel RODRIGUES.

Le ou les membres excusé(s) sans pouvoir :

Nicaise JOSEPH

Secrétaire de séance : David CLAUDE, Directeur

Budget supplémentaire 2023 - Entreprise adaptée

Rapporteur : Monsieur le Président

Les propositions pour le budget supplémentaire 2023 de l'Entreprise adaptée s'établissent aux montants suivants :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement		
Nouvelles propositions		20 000,00
Solde antérieur repris		194 677,08
Excédent prévisionnel d'investissement	208 456,02	
Restes à réaliser 2022	6 221,06	
Emprunt		
Total section d'investissement	214 677,08	214 677,08
Section d'exploitation		
Nouvelles propositions	6 119,09	
Solde antérieur repris		6 119,09
Total section d'exploitation	6 119,09	6 119,09

Le compte administratif 2022, adopté lors de la séance du 14 avril dernier, a fait ressortir un solde d'investissement positif de 194 677.08 €.

La somme de 20 000.00 € en recettes d'investissement correspond à l'excédent affecté en investissement lors du compte administratif 2022 proposé lors de la réunion du Conseil d'Administration du 14 avril 2023.

De plus, afin de respecter la règle de l'équilibre budgétaire conformément à l'article R314-15 du Code de l'action sociale et des familles, la somme de 208 456.02 € est inscrite en dépenses d'investissement - compte 003 - à titre d'excédent prévisionnel d'investissement.

Enfin, il convient de rappeler qu'il est nécessaire de reprendre une partie du résultat excédentaire de 2021 d'un montant de 6 119.09 € en section d'exploitation sur l'exercice 2023 conformément à la délibération du 8 avril 2022.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter les propositions de budget supplémentaire 2023 de l'Entreprise adaptée présentées ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Président de séance


Olivier BIANCHI

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 14

Excusé(s) : 1

Pouvoir(s) : 0

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

- 8 AOUT 2023

Délibération comportant
2 page(s), 0 annexe(s)

Le vingt-sept juin deux mille vingt-trois à 18 h 00, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Monsieur Olivier BIANCHI, Le Président**

Les membres présents en séance :

Olivier BIANCHI, Sylviane TARDIEU, Dominique BRIAT, Pierre MIQUEL, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Lucas PEYRE, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND, Jean-Luc MORNAND, Françoise STRUSS, Catherine MABRUT, Daniel RODRIGUES.

Le ou les membres excusé(s) sans pouvoir :

Nicaise JOSEPH

Secrétaire de séance : David CLAUDE, Directeur

Budget supplémentaire 2023 - CHRS

Rapporteur : Monsieur le Président

Les propositions pour le budget supplémentaire 2023 de l'établissement Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) s'établissent aux montants suivants :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement		
Nouvelles propositions		
Solde antérieur repris		241 168,36
Excédent prévisionnel d'investissement	196 164,72	
Restes à réaliser 2022	15 817,64	
Emprunt		-29 186,00
Total section d'investissement	211 982,36	211 982,36
Section d'exploitation		
Nouvelles propositions		
Solde antérieur repris		
Total section d'exploitation	0,00	0,00

Le compte administratif 2022, adopté lors de la séance du 14 avril dernier, a fait ressortir un solde d'investissement positif de 241 168.36 €.

Par ailleurs, lors de l'élaboration du budget prévisionnel 2023, un emprunt de 29 186.00 € avait été inscrit. Etant donné que cet emprunt ne sera pas réalisé, il est proposé de le supprimer.

Afin de respecter la règle de l'équilibre budgétaire conformément à l'article R314-15 du Code de l'action sociale et des familles, le surplus de recettes d'investissement, d'un montant de 196 164.72 €, est inscrit en dépenses - compte 003 - excédent prévisionnel d'investissement.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter les propositions de budget supplémentaire 2023 du CHRS présentées ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Président de séance



Olivier BIANCHI

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 14

Excusé(s) : 1

Pouvoir(s) : 0

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

- 8 AOUT 2023

Délibération comportant
2 page(s), 0 annexe(s)

Le vingt-sept juin deux mille vingt-trois à 18 h 00, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Monsieur Olivier BIANCHI, Le Président**

Les membres présents en séance :

Olivier BIANCHI, Sylviane TARDIEU, Dominique BRIAT, Pierre MIQUEL, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Lucas PEYRE, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND, Jean-Luc MORNAND, Françoise STRUSS, Catherine MABRUT, Daniel RODRIGUES.

Le ou les membres excusé(s) sans pouvoir :

Nicaise JOSEPH

Secrétaire de séance : David CLAUDE, Directeur

Budget supplémentaire 2023 - LHSS

Rapporteur : Monsieur le Président

Les propositions pour le budget supplémentaire 2023 de l'établissement Lits Halte Soins Santé (LHSS) s'établissent aux montants suivants :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement		
Nouvelles propositions		10 000,00
Solde antérieur repris		151 272,12
Excédent prévisionnel d'investissement	159 150,12	
Restes à réaliser 2022		-2 122,00
Emprunt		
Total section d'investissement	159 150,12	159 150,12
Section d'exploitation		
Nouvelles propositions		
Solde antérieur repris		
Total section d'exploitation	0,00	0,00

Le compte administratif 2022, adopté lors de la séance du 14 avril dernier, a fait ressortir un solde d'investissement positif de 151 272.12 €.

La somme de 10 000.00 € en recettes d'investissement correspond à l'excédent affecté en investissement lors du compte administratif 2022 proposé lors de la réunion du Conseil d'Administration du 14 avril 2023.

Par ailleurs, lors de l'élaboration du budget prévisionnel 2023, un emprunt de 2 122.00 € avait été inscrit. Etant donné que cet emprunt ne sera pas réalisé, il est proposé de le supprimer.

De plus, afin de respecter la règle de l'équilibre budgétaire conformément à l'article R314-15 du Code de l'action sociale et des familles, la somme de 159 150.12 € est inscrite en dépenses d'investissement - compte 003 - à titre d'excédent prévisionnel d'investissement.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter les propositions de budget supplémentaire 2023 du service « Lits Halte Soins Santé » présentées ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Président de séance



Olivier BIANCHI

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 14

Excusé(s) : 1

Pouvoir(s) : 0

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

- 8 AOUT 2023

Délibération comportant
2 page(s), 0 annexe(s)

Le vingt-sept juin deux mille vingt-trois à 18 h 00, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Monsieur Olivier BIANCHI, Le Président**

Les membres présents en séance :

Olivier BIANCHI, Sylviane TARDIEU, Dominique BRIAT, Pierre MIQUEL, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Lucas PEYRE, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND, Jean-Luc MORNAND, Françoise STRUSS, Catherine MABRUT, Daniel RODRIGUES.

Le ou les membres excusé(s) sans pouvoir :

Nicaise JOSEPH

Secrétaire de séance : David CLAUDE, Directeur

Budget supplémentaire 2023 - MASP-MJPM

Rapporteur : Monsieur le Président

Les propositions pour le budget supplémentaire 2023 du service des « Mesures d'accompagnement social personnalisé - MASP » et du service « Mandataire judiciaire à la protection des majeurs - MJPM » s'établissent aux montants suivants :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement		
Nouvelles propositions		30 000,00
Solde antérieur repris		64 098,31
Excédent prévisionnel d'investissement	92 078,31	
Restes à réaliser 2021		
Emprunt		-2 020,00
Total section d'investissement	92 078,31	92 078,31
Section d'exploitation		
Nouvelles propositions		
Solde antérieur repris		
Total section d'exploitation	0,00	0,00

Le compte administratif 2022, adopté lors de la séance du 14 avril dernier, a fait ressortir un solde d'investissement positif de 64 098.31 € qui se décompose de la façon suivante : excédent de 43 411.24 € pour le budget MJPM et un excédent de 20 687.07 € pour les MASP inscrits en recette « solde antérieur repris ».

La somme de 30 000.00 € en recettes d'investissement correspond à l'excédent affecté en investissement lors du compte administratif 2022 proposé lors de la réunion du Conseil d'Administration du 14 avril 2023.

Par ailleurs, lors de l'élaboration du budget prévisionnel 2023, un emprunt de 2 020.00 € avait été inscrit. Etant donné que cet emprunt ne sera pas réalisé, il est proposé de le supprimer.

Afin de respecter la règle de l'équilibre budgétaire conformément à l'article R314-15 du Code de l'action sociale et des familles, le surplus de recettes d'investissement, d'un montant de 92 078.31 €, est inscrit en dépenses - compte 003 - excédent prévisionnel d'investissement.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter les propositions de budget supplémentaire 2023 du service des tutelles présentées ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Président de séance



Olivier BIANCHI

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 14

Excusé(s) : 1

Pouvoir(s) : 0

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

- 8 AOUT 2023

Délibération comportant
2 page(s), 0 annexe(s)

Le vingt-sept juin deux mille vingt-trois à 18 h 00, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Monsieur Olivier BIANCHI, Le Président**

Les membres présents en séance :

Olivier BIANCHI, Sylviane TARDIEU, Dominique BRIAT, Pierre MIQUEL, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Lucas PEYRE, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND, Jean-Luc MORNAND, Françoise STRUSS, Catherine MABRUT, Daniel RODRIGUES.

Le ou les membres excusé(s) sans pouvoir :

Nicaise JOSEPH

Secrétaire de séance : David CLAUDE, Directeur

Budget supplémentaire 2023 - SAAD

Rapporteur : Monsieur le Président

Les propositions pour le budget supplémentaire 2023 du « Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile » s'établissent aux montants suivants :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement		
Nouvelles propositions		
Solde antérieur repris		18 119,95
Excédent prévisionnel d'investissement	16 861,95	
Restes à réaliser 2022	1 000,00	
Emprunt		-258,00
Total section d'investissement	17 861,95	17 861,95
Section d'exploitation		
Nouvelles propositions		
Total section d'exploitation	0,00	0,00

Le compte administratif 2022, adopté lors de la séance du 14 avril dernier, a fait ressortir un solde d'investissement positif de 18 119.95 €.

Par ailleurs, lors de l'élaboration du budget prévisionnel 2023, un emprunt de 258.00 € avait été inscrit. Etant donné que cet emprunt ne sera pas réalisé, il est proposé de le supprimer.

Afin de respecter la règle de l'équilibre budgétaire conformément à l'article R314-15 du Code de l'action sociale et des familles, le surplus de recettes d'investissement, d'un montant de 16 861.95 €, est inscrit en dépenses - compte 003 - excédent prévisionnel d'investissement.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter les propositions de budget supplémentaire 2023 du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile présentées ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Président de séance



Olivier BIANCHI

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 14

Excusé(s) : 1

Pouvoir(s) : 0

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

- 8 AOUT 2023

Délibération comportant
2 page(s), 0 annexe(s)

Le vingt-sept juin deux mille vingt-trois à 18 h 00, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Monsieur Olivier BIANCHI, Le Président**

Les membres présents en séance :

Olivier BIANCHI, Sylviane TARDIEU, Dominique BRIAT, Pierre MIQUEL, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Lucas PEYRE, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND, Jean-Luc MORNAND, Françoise STRUSS, Catherine MABRUT, Daniel RODRIGUES.

Le ou les membres excusé(s) sans pouvoir :

Nicaise JOSEPH

Secrétaire de séance : David CLAUDE, Directeur

Budget supplémentaire 2023 - SSIAD

Rapporteur : Monsieur le Président

Les propositions pour le budget supplémentaire 2023 du service de soins infirmiers à domicile s'établissent aux montants suivants :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement		
Nouvelles propositions	8 000,00	15 000,00
Solde antérieur repris		148 140,66
Excédent prévisionnel d'investissement	151 256,66	
Restes à réaliser 2022		
Emprunt		-3 884,00
Total section d'investissement	159 256,66	159 256,66
Section d'exploitation		
Nouvelles propositions		
Solde antérieur repris		
Total section d'exploitation	0,00	0,00

Le compte administratif 2022, adopté lors de la séance du 14 avril dernier, a fait ressortir un solde d'investissement positif de 148 140.66 €.

La somme de 15 000.00 € en recettes d'investissement correspond à l'excédent affecté en investissement lors du compte administratif 2022 proposé lors de la réunion du Conseil d'Administration du 14 avril 2023.

Par ailleurs, lors de l'élaboration du budget prévisionnel 2023, un emprunt de 3 884.00 € avait été inscrit. Etant donné que cet emprunt ne sera pas réalisé, il est proposé de le supprimer.

Les nouvelles propositions de dépenses d'investissement concernent l'acquisition de matériel et de mobilier nécessaire au bon fonctionnement du service.

Afin de respecter la règle de l'équilibre budgétaire conformément à l'article R314-15 du Code de l'action sociale et des familles, la somme de 151 256.66 € est inscrite en dépenses d'investissement - compte 003 - à titre d'excédent prévisionnel d'investissement.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter les propositions de budget supplémentaire 2023 du Service de soins infirmiers à domicile présentées ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Président de séance



Olivier BIANCHI